



Québec, le 28 juin 2013

M^{me} Suzanne Verreault
Présidente de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou et présidente du Comité de vigilance des activités portuaires
Arrondissement de la Cité-Limoilou
399, rue Saint-Joseph Est
Québec (Québec) G1K 8E2

Objet : Demande d'un siège au Comité de vigilance des activités portuaires

Madame,

Lors de son assemblée du 14 mai 2013, le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste a adopté une résolution afin de demander d'être représenté au Comité de vigilance des activités portuaires.

En effet, le conseil de quartier a pris connaissance d'un article du journal Le soleil, paru le 18 décembre 2012 (<http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/environnement/201212/18/01-4605118-poussiere-rouge-une-citoyenne-sattaque-a-la-these-de-lincident-isole.php>), où il était écrit que le quartier Saint-Jean-Baptiste recevait, lui aussi, sa part d'émanations toxiques.

De plus, le conseil de quartier a constaté que le Comité de vigilance des activités portuaires regroupe des élus, des fonctionnaires et des représentants des citoyens (six représentants des conseils de quartier Vieux-Limoilou, Maizerets, Lairet, Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire, Vieux-Moulin et Saint-Roch, ainsi que Véronique Lalande), et que donc la partie sud du quartier Saint-Jean-Baptiste y est déjà représentée, tandis que sa partie nord, elle aussi exposée, en est exclue.

Par conséquent, nous désirons, par la présente, vous demander que le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste soit représenté au Comité de vigilance des activités portuaires.

Nous vous prions de recevoir, Madame, l'assurance de notre collaboration.

Louis Dumoulin, président
Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste

c. c. Secrétariat à la Capitale-Nationale